



LE MOT DU MAIRE

La fin de l'année arrive à grands pas, il est temps de préparer les fêtes.

Une année riche en événements avec nos « ASSOS » (Le Cercle, le Comité des fêtes et l'ACCA-association agréée des chasseurs) qui ont su encore une fois nous rassembler et nous distraire avec leurs manifestations.

Le PLUI avec son enquête publique a eu lieu et chacun a pu exprimer ses demandes ; nous avons déjà eu quelques retours notamment en ce qui concerne les changements de destination avec des réponses positives et d'autres négatives. Peut-être faudra-t-il re-présenter les projets lors d'une prochaine mise à jour du PLUI ?

La totalité des habitants de notre commune sera raccordée à la fibre en 2025 selon la dernière réunion publique qui s'est tenue à Bazas le 30 novembre (Birac et St Côme font partie des derniers alimentés).

Enfin les travaux d'aménagement des abords de la salle de fêtes et du parking de l'école devraient débuter en juin 2024. Depuis la rentrée de septembre 2023 (en attendant les travaux), pour des raisons de sécurité évidentes, l'arrêt de bus de notre école a été déplacé devant les logements de la Commune comme l'arrêt de bus du collège. Cela évite des manœuvres dangereuses entre le bus et les véhicules des parents.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne fin d'année et de bonnes fêtes

Jean-Pierre Manseau

VŒUX DU MAIRE 2024

Pour débiter l'année 2024, le maire et son conseil municipal convient l'ensemble des habitants de la commune autour d'un verre de l'amitié et d'une galette des rois.

Ainsi, le vendredi 5 janvier 2024 à 20h, à la salle des fêtes de Birac, le maire présentera ses vœux pour la nouvelle année aux habitants.

Nous espérons vous y voir nombreux pour partager ce moment de convivialité.

Un rappel sera déposé en temps utile dans vos boîtes aux lettres.



REPAS DE NOS AÎNÉS

La municipalité est heureuse de vous annoncer qu'elle a prévu de se retrouver autour d'un moment des plus chaleureux. Nos aînés sont priés de réserver le dimanche 28 janvier 2024 à 12 h pour un déjeuner

Nous ferons parvenir un bulletin d'inscription à nos anciens âgés de plus de 60 ans ultérieurement



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le saviez-vous ?

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", la loi du 28 février 2012 étend l'hommage du 11 novembre à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels. Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. Ce texte permet de rendre hommage à tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX).

Comme chaque année les enfants de l'école de Birac se sont réunis pour porter et déposer une gerbe au pied du monument aux morts.



Les membres du conseil municipal entourés des enfants et du public étaient rassemblés autour du monument.



Puis, un discours rappelant l'importance du devoir de mémoire a été lu par Monsieur le Maire.

Enfin, l'ensemble des personnes présentes a entonné la Marseillaise en l'honneur des soldats tombés au front

LES 140 ANS DU CERCLE

L'association "CERCLE DES AGRICULTEURS DE BIRAC" fondée en 1883 a pour but de favoriser la rencontre des habitants de la commune, notamment les dimanches et les jours de fête.

En 2023, l'association a souhaité fêter ses 140 ans et organiser un bel évènement. C'est ainsi que quelques « 140 » personnes se sont retrouvées devant la salle de fêtes de la commune dans la soirée du 2 septembre dernier.



Après un discours du président, Franck Desqueyroux, qui nous a rappelé l'historique du Cercle, une enseigne apposée à l'occasion sur le bâtiment a été dévoilée.



Les « Aganits » ont animé l'apéritif
et toute l'assemblée a levé son verre
au nom de l'amitié

Après la cuisson des cochons de lait,



Un repas convivial a été gentiment servi par les bénévoles de l'association



Et la soirée s'est terminée par un concert très dynamique.



L'association du Cercle vous invite d'ores et déjà à réserver les dates suivantes pour l'année 2024.

- 11 mai 2024 : Repas Concert
- 05 juillet 2024 : Marche nocturne gourmande
- 28 septembre 2024 : Assemblée Générale

Tableau numérique de l'école



Lors de la rentrée scolaire de septembre 2023, grâce à l'aide de Gironde Numérique (état des lieux, besoins et subventions obtenue par le SIVOS), l'école de Birac a pu être dotée d'un tableau numérique. Les anciens équipements ont été transférés à l'école de St Côme.

Défibrillateur et placards



Nous informons tous les habitants de Birac que notre commune a fait l'acquisition d'un **défibrillateur**.

Celui-ci a été placé à côté de la porte d'entrée de la Mairie afin de pouvoir être utilisé depuis les trois bâtiments clés du village, soit :

- La salle des fêtes
- La Mairie
- L'école

Une commande a également été passée à l'entreprise Losse de Gajac pour l'aménagement de **placards** dans le local à côté de la salle des fêtes (local de rangement des tables et chaises) afin d'effectuer plus de rangements

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Basile MARRAUD des GROTTES né le 20 juin 2023,

Roméo RASSAT né le 19 août 2023,

Sacha LUMALE né le 28 septembre 2023,

Yaroslav BEĪS né le 18 octobre 2023.

Nous félicitons les heureux parents !

PACS : Nous avons eu le plaisir de pacser
Mr. MELON Emmanuel avec
Melle MAFUTUNA Héloïse
le 25 août 2023.

Nous leur adressons tous nos vœux de
bonheur.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS DE LA COMMUNE :

- Monsieur DUPIN de SAINTCYR Benoît au Bourg Sud
- Monsieur POMAREL Stéphane au lieu-dit Arment
- Mme BAUMERT et Monsieur LACAZE au lieu-dit Arment
- Mme REGNIER Capucine et Monsieur RASSAT Philippe au lieu-dit Ménochon
- Mme DULUC Jeanine et Mrs DULUC Bernard et Dominique au lieu-dit Pinote

Nous invitons les nouveaux habitants de la commune à venir se faire connaître en mairie.

Nous invitons également les biracais qui ne l'ont pas encore fait à s'inscrire sur les listes électorales en Mairie ou en ligne sur service-public.fr.

Il en est de même, dès leurs 16 ans, pour les jeunes qui doivent être recensés pour faire leur journée défense et citoyenneté.

LE MOT DES AUTRES ASSOCIATIONS

L'association agréée des chasseurs, « ACCA », informe les habitants de la commune de la reprise de battues officielles permettant de réguler la population des animaux sauvages. En effet les sangliers notamment, de plus en plus nombreux, font d'énormes dégâts dans les propriétés de notre village.



Elle vous informe également de retenir la date du samedi 1er juin 2024 pour les douze (12) heures de la pétanque

L'association "COMITE DES FÊTES" qui organise notamment les manifestations de la fête patronale de la St-Laurent (pétanque, belote, repas dansant, soirée tapas,) vous indique que celle-ci se déroulera (comme à l'habitude) le dernier week-end du mois de juillet 2024. La date précise vous sera communiquée ultérieurement.



DIVERS

SICTOM – Pour votre bonne information, des bacs « JAUNES » individuels vont être mis à disposition de la population pour le mois de mai 2024. La distribution se fera probablement sur une demi-journée à la salle des fêtes de la commune. La date précise vous sera communiquée ultérieurement ainsi que les conditions de ramassage.

ATTAQUE D'ANIMAUX – Récemment des moutons, chats, volailles, ont été sauvagement attaqués voire tués sur notre commune ; nous vous remercions de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour éviter toute divagation de chiens notamment, afin que ces épisodes malheureux ne se renouvellent pas.

